

# POUR L'ÉGALITÉ, TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 8 MARS !

L'égalité femmes/hommes a été présentée comme une « grande cause nationale ». Nous sommes pourtant très loin de l'égalité puisque les femmes gagnent en moyenne 25 % de moins que les hommes.

Pour mettre fin aux écarts de salaires, il faut revaloriser les métiers à prédominance féminine, reconnaître les qualifications, la technicité du travail, les responsabilités et la pénibilité des métiers et avoir la volonté politique d'appliquer simplement la loi, qui prévoit un salaire égal pour un travail de valeur égale !

Si la situation dans les administrations, et notamment en Douane, est moins significative que dans le privé, des différences demeurent. Ainsi l'écart salarial entre les hommes et les femmes A+ est de 11,6 %, 5,9 % pour les catégories A, 3,9 % pour les B et 4,4 % pour les C. Toujours en défaveur des femmes.

On peut également constater que, pour les contractuels, les CDI sont monopolisés par les hommes (72,4 %).

On pourrait multiplier les exemples qui sont en défaveur des femmes (moindre représentation des femmes sur des postes plus rémunérateurs). (Tous ces éléments se retrouvent dans le rapport social unique de la DGDDI).

Le SNAD CGT, lors des discussions en 2019 sur l'égalité professionnelle en douane (accord que nous demandons de renouveler), a travaillé aux 40 actions à mettre en place, dont celles pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles au et hors travail.

Nous exigeons une meilleure prise en charge et un accompagnement des collègues victimes de celles-ci, pour faire en sorte que l'on ne rajoute pas à la

souffrance des actes d'agressions sexistes ou sexuelles, celle du sentiment d'abandon de la part de la hiérarchie et de l'Administration.

En matière de promotion, le SNAD CGT défend une approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes, cet enjeu doit être pris en compte en amont de toute décision.

L'objectif de l'égalité réelle doit être intégré à l'ordre du jour des instances et à chaque étape de la prise de décision.

## Les revendications que porte la CGT sont :

- ⇒ une sur-cotisation patronale retraite sur les emplois à temps partiel
- ⇒ la suppression des freins à l'avancement, et une reconstitution de carrière pour les collègues féminines manifestement lésées.
- ⇒ l'exécution des 40 mesures du plan égalité et la négociation d'un nouveau plan.
- ⇒ des équipements adaptés à la morphologie féminine et notamment les gilets pare-balles.
- ⇒ la mise en place d'un plan de luttes contre toutes les violences à caractère sexiste et sexuel

**Le 8 mars, les femmes et les hommes doivent gagner l'égalité professionnelle...!**

**Toutes et tous en grève, dans tous les services, pour une douane du 21<sup>e</sup> siècle !**